

Réservez votre samedi 17 mars 2018 : c'est la

5ème édition des Assises Nationales des Jeunes Médecins Généralistes !

Lieu : locaux de la revue Prescrire, au 68 boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris

Horaires :

9h : accueil des participants, petit-déjeuner

9h30-12h30 : ateliers

12h30-13h30 : pause déjeuner

13h30-16h30 : ateliers (suite)

Modalité : Ateliers et sessions d'information pratiques :

- Comment réagir / se défendre face au sexisme (pour des femmes étudiantes et professionnelles) par l'association Pourunemeuf
- Sexisme et patientes : Comment ça se traduit? Comment changer? par l'association Pourunemeuf
- Comment réagir face aux laboratoires pharmaceutiques en stage d'interne par l'association La Troupe du rire (à confirmer)
- Atelier sur l'installation par la société Madeformed et le SNJMG
- Atelier sur la fiscalité des remplaçants et jeunes installés par Monsieur Michel Simon, AGA ABC PL
- Présentation des postes de MG dans le Service de Santé des Armées par le SSA
- Présentation du DPC et de l'agence gérant le DPC (+ comment s'inscrire) par Madame Michèle Lenoir-Salfati

www.snjmg.org

- Présentation du système de santé français et de l'Internat de MG en France par le docteur Pierre Martin (SNJMG)
- Introduction pratique au Plan de Formation nationale de la FFAB en anorexie et boulimie pour les PrimoIntervenants Présentation du Dr Nadia Mammar, psychiatre de l'enfant et de l'adolescent (Etablissement de santé mentale MGEN à Paris)
- Les troubles psychiques et leurs traitements : bousculer les idées reçues pour mieux soigner par Madame Aude Caria (Psycom) atelier pratique des rencontres Prescrire 2017
- Comment parler du dépistage du cancer du sein en consultation de MG par le docteur Jean Doubovetsky, association Cancer Rose
- Le corps et le médecin : humaniser et déshumaniser le corps en MG par Docteur Philippe Cornet (SFTG)
- Examen neuropsychomoteur du nourrisson par Madame Nelly Thomas de l'UMPC DPC

Tarifs :

Pour les adhérents (statutaires et associés) à jour de cotisation :

Participation gratuite mais chèque de caution (qui sera rendu sur place aux assises) pour l'inscription: 15 euros.

Pour les non adhérents :

Externes et internes : 20 euros + Caution : 15 euros (Avant le 26 février) et 30 euros (après)

Remplaçants : 40 euros + Caution : 15 euros (Avant le 26 février) et 30 euros (après)

Installés/salariés : 80 euros + Caution : 15 euros (Avant le 26 février) et 30 euros (après)

Si vous êtes intéressé(e) pour y participer, merci de vous manifester auprès de notre secrétariat ([contact sur le site](#), courriel : info@snjmg.org ou téléphone : 07 71 05 13 81).